

Réf: Dossier N° : 57238

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « FASHION VISION SARL »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY BIETRY, 10 BP 1814 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Nov. 2018, il a été constituée une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FASHION VISION SARL » .

Objet: Optique lunetterie ;Commercialisation, élaboration, fabrication et transformation d'optique lunetterie ;Vente d'accessoires s'y rapportant ;Import / export de tout ce qui concerne l'optique et du paramédical. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY BIETRY, 10 BP 1814 ABJ 10

GERANT: Monsieur NDONG GADE CRESSANT . Monsieur WILHEM JORISLIVIER C. .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30381 du 23/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27267 du 23/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

